



# CONVERGENCES SYNDI CALES

9 rue Dupuis 80000 Amiens – Directeur de Publication : Edouard Krystoforski –  
Commission Paritaire : N°4223D73 -

Dispensé de timbrage Amiens C.T.C. Déposé le 03/01/07

CONVERGENCES  
SYNDICALES  
25 rue Riolan 80000  
AMIENS



PRESSE  
DISTRIBUÉE PAR  
LA POSTE

EDUCATION  
MANIF  
NATIONALE  
PARIS  
SAMEDI  
20  
JANVIER

TRIMESTRIEL n°43  
Janvier - Février - Mars

## SOMMAIRE

*P1* Edito *P2-3* Congrès FSU - Salaires FP  
*P4* Manif du 20 janvier

**É**coles, collèges, lycées,... nous serons tous ensemble dans la rue le 20 janvier, pour dire notre refus de la politique éducative et budgétaire du gouvernement, notre volonté de voir reconnaître et respecter nos métiers.

Après la grève du 28 septembre, celle du 18 décembre dernier fortement suivie dans le second degré, dans la continuité des multiples initiatives prises dans différents secteurs, cette manifestation fera converger les revendications qui s'expriment.

Car, mois après mois, mesure après mesure, c'est bien à une véritable dégradation du système éducatif à laquelle on assiste. C'est bien l'ensemble des catégories de personnels qui en fait aujourd'hui les frais.

Pour la FSU, l'attentisme n'est pas de mise et la mobilisation des personnels est plus que jamais nécessaire.

Le 20 janvier, ce sera la même volonté d'avoir les moyens de transformer l'école pour la réussite des élèves, de tous les élèves, au sein d'un service public d'éducation renforcé, qui sera portée par les manifestants.

C'est bien le moment d'y aller,

**ENSEMBLE.**

Manif nationale du 20 janvier  
Modalités pratiques voir page 4

# La FSU en congrès

**Les 13 et 14 décembre derniers la section de la Somme de la FSU a réuni son congrès, en préparation au congrès national de la fédération du 29 janvier au 2 février à Marseille. Nous reproduisons ci-dessous la motion « action » qui a été adoptée à cette occasion.**

## Dans l'Éducation,

*Coupes claires sur les enseignements scolaires et l'enseignement agricole*, engagements de créations de postes non tenus pour l'Université et la recherche, postes administratifs supprimés, le budget 2007, plus encore que les précédents est la traduction du renoncement à faire du service public d'éducation une véritable priorité nationale.

Ces restrictions budgétaires historiques sont aussi le reflet d'orientations en matière de politique scolaire (loi Fillon, socle commun, apprentissage junior...) que la FSU ne peut admettre car, sous couvert d'égalité des chances, elles sont en fait synonymes de *renoncement à faire réussir tous les élèves*.

Ces mesures rétrogrades sont de surcroît accompagnées d'un *discours démagogique* et autoritaire qui n'hésite pas à remettre en cause le travail des enseignants et le cœur de leur métier.

De la même façon, la *prétendue modernisation des décrets* de 1950 pour les PLC, du décret de 1992 pour les PLP ou encore la remise en cause du forfait d'animation de l'association sportive pour les enseignants d'EPS constituent tout à la fois une provocation pour les personnels et une grave atteinte au service public d'éducation. Le Congrès apporte son total soutien à la journée de grève du 18 décembre prochain dans le second degré.

Le *projet de cahier des charges des IUFM*, que le ministre vient de présenter sans débat préalable, s'inscrit lui aussi dans la même logique. En l'état actuel il constitue une véritable régression pour la qualification des enseignants.

Les orientations arrêtées par le gouvernement après la réception du *rapport Hetzel* lié au pseudo débat national Université-emploi, saluées sans réserve par le MEDEF, participent de la même cohérence qui, sous couvert de « professionnalisation » et de « meilleure orientation », privilégient en fait les formations de court terme, l'apprentissage et les stages.

*Budget, précarité, autoritarisme... c'est l'ensemble du système éducatif qui est aujourd'hui menacé, fragilisé par les décisions gouvernementales et injonctions ministérielles.*

Le Congrès estime que ces attaques contre

l'école et les personnels nécessitent une réaction forte. Dans la continuité des actions du 28 septembre et du 18 décembre, il se prononce d'ores et déjà pour l'organisation d'une *manifestation nationale en janvier* dans le cadre le plus unitaire possible. En cette période pré-électorale, ce rendez-vous de mobilisation doit aussi être l'occasion pour la fédération de mettre en avant ses propositions pour un Service public d'éducation se fixant des objectifs ambitieux pour tous les élèves et ayant les moyens de les faire réussir tous.



## Dans la Fonction publique

Au delà de l'Éducation nationale, avec 15000 suppressions de postes de fonctionnaires en 2007, c'est *toute la Fonction Publique* d'État qui fait les frais de choix qui visent à lui consacrer une part toujours plus faible des richesses produites.

Dans le même temps le recours aux *emplois précaires* se développe notamment par le biais des quelque 900 emplois aidés (CAE et CAV) implantés dans les établissements scolaires du département.

Cette politique est menée au nom de la réduction de la dette publique alors même que *l'État se prive de recettes* par des baisses d'impôts profitant d'abord aux plus aisés et des

réductions de charges pour les entreprises dont l'efficacité reste à prouver.

Pour atteindre cet objectif le gouvernement entend également jouer sur le pouvoir d'achat des actifs et des retraités qui ne cesse de baisser. Le Congrès appelle à poursuivre et amplifier la campagne unitaire de pétitions. Il la conçoit comme une première étape *vers une action nationale sur la question salariale et l'emploi public* qu'il appelle de ses vœux, si le gouvernement, dans sa conception toute particulière du dialogue social, persiste dans son refus de répondre à l'aspiration légitime et responsable des 20% des salariés de ce pays.

Le Congrès exprime avec la plus grande vigueur sa condamnation des dispositions prévues par la *loi dite de prévention de la délinquance* que l'Assemblée vient de voter, avec laquelle le soupçon et le contrôle vont l'emporter sur la protection, l'accompagnement, le soin et les politiques de solidarité.

Il rappelle également la vigilance et la détermination de la fédération à faire en sorte qu'au cours de cette année scolaire il n'y ait *aucune chaise vide dans nos écoles, collèges et lycées* du fait de reconduites à la frontière de familles d'enfants scolarisés dits « sans papiers ». Au plan local, la FSU continuera à intervenir en ce sens au sein de RESF, ainsi que dans toutes les instances où elle est représentée.

A l'heure de l'examen par le Parlement du projet de loi de modernisation du dialogue social, le Congrès appelle les parlementaires à tenir le plus grand compte de l'avis récent du Conseil Economique et Social qui préconise, y compris pour la Fonction publique, que la *représentativité des syndicats soit fondée sur le choix des salariés* et que la validation des accords le soit sur l'engagement d'organisations syndicales représentant une majorité de salariés.

Si la FSU, en toute indépendance, entend profiter du débat public en cours pour mettre en avant ses revendications et des propositions pour contribuer à des alternatives, elle considère pour autant que *l'attentisme n'est pas de mise et que la mobilisation des personnels est plus que jamais nécessaire*.

*Suivez le Congrès de la FSU en direct sur*  
<http://congres-2007.fsu.fr/>

# Salaires : une exigence responsable

## La dégringolade du point d'indice

Le traitement brut d'un fonctionnaire est le produit de son indice par la valeur du point. La valeur du point est commune à près de cinq millions d'agents des trois fonctions publiques. C'est un élément fort de solidarité. Depuis 1982, année de la désindexation des salaires sur les prix, le pouvoir d'achat du point d'indice (valeur brute) a décliné de 18%. Compte tenu de la hausse des cotisations et retenues, en net, cette baisse est proche de 25%. Du point de vue individuel, le pouvoir d'achat a pu évoluer différemment, du fait notamment de la carrière. Mais d'une part tous ne bénéficient pas d'avancement : citons certains contractuels, les personnels en fin de carrière, les retraités dont la pension évoluait avec la valeur du point d'indice jusqu'en 2003. Mais surtout, si l'avancement d'échelon sert à rattraper le pouvoir d'achat, la carrière est rognée ou même niée et la situation salariale type se dégrade peu à peu. Une comparaison ne peut porter que sur deux situations identiques (même niveau dans l'échelle de rémunération). Pour la FSU, c'est bien la valeur du point d'indice qui doit servir de référence dans les négociations salariales. Sa revalorisation doit être associée à une reconstruction de l'ensemble de la grille.

## Quelle carrière ?

En catégorie C, après application des mesures 2006, le traitement brut de début de carrière sera

à peine supérieur au SMIC ; l'échelle 3 a une amplitude de 74 points seulement (+26 % en 30 ans).

En catégorie B, les agents recrutés avec le bac (parfois même bac +2) débutent à 6% au dessus du SMIC. L'échelle type termine à 164% du début. En 1981, le recrutement se situait à 172% du SMIC. C'est aujourd'hui le niveau de rémunération de la fin de carrière.

La carrière A type (recrutement avec licence) débute à 25% au dessus du SMIC avec une amplitude du premier grade de 187%. En 1981, le début de carrière se situait à plus de deux fois le SMIC. Cette dévalorisation de la grille est complémentaire du développement des indemnités et du rôle de la hiérarchie dans la rémunération et la carrière. La FSU défend des revendications qui solidarisent les personnels plutôt que de les opposer.

## Les revendications

Les annonces du ministre en janvier 2006 +0,5% au 1<sup>er</sup> juillet 2006 / + 1 point d'indice au 1<sup>er</sup> novembre / +0,5% au 1<sup>er</sup> février 2007. Le projet de loi de finances pour 2007 ne prévoit aucune autre mesure en 2007. Face à cette situation, une pétition commune à CGT, CGC, FO, FSU et UNSA exige : → Le maintien du pouvoir d'achat du point en 2006 → Le rattrapage sur les pertes intervenues depuis 2000 → L'augmentation des salaires pour 2007 sur la base minimum de l'inflation prévue, soit 1,8% → Une refonte globale de la grille indiciaire.

Les retraités sont aussi concernés, tous ayant subi la baisse de la valeur du point avant la réforme Fillon. L'évolution actuelle des pensions à partir du coût de la vie se fait donc sur des pensions dévalorisées ce qui les assure de ne pas profiter de la croissance.

## Des revendications responsables

La politique gouvernementale actuelle consiste à consacrer une part toujours plus faible des richesses produites à la rémunération des agents de la Fonction Publique. Ces choix se sont accompagnés de la baisse depuis 2003 de l'impôt sur le revenu, seul impôt progressif, selon des modalités profitant aux plus hauts revenus et d'une politique d'exonération de cotisations sociales, dont l'efficacité n'est pas prouvée. Il faut pourtant savoir que la Fonction publique, c'est 5 millions de personnes, 20% au moins des salariés. Une revalorisation de leurs traitements aurait un effet d'entraînement sur le secteur privé, provoquerait une relance de la consommation. C'est donc un levier pour la croissance, la création d'emplois, la satisfaction des besoins de la population.

*Pétition nationale unitaire en ligne  
sur le site de la fsu : <http://www.fsu.fr/>*

## **ADRESSE A CHRISTIAN JACOB - MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE DES ORGANISATIONS SYNDICALES DE FONCTIONNAIRES**

**CGT, FO, UNSA, FSU, CGC**

### **AU CONSEIL SUPERIEUR DE LA FONCTION PUBLIQUE D'ETAT DU 13 DECEMBRE 2006**

Monsieur le Ministre,

Nous tenons à vous interpeller de nouveau avec force sur la question centrale des salaires. Le problème n'est en aucune manière réglé ni pour 2006 ni pour 2007. Bien au contraire le contentieux est en train de s'accroître avec une perte du pouvoir d'achat de la valeur du point d'indice qui est de l'ordre de 6%.

Quelle que soit l'appréciation que les uns et les autres peuvent porter sur les accords du 25 janvier une chose est certaine : ils ne règlent pas la question salariale. Et les suppressions d'emplois qui s'accroissent au fur et à mesure que baisse le pouvoir d'achat ne font que dégrader la situation. La précarité se développe, la charge du travail s'alourdit, les services publics sont empêchés de répondre aux besoins.

Les personnels en ont une claire conscience et n'acceptent pas cette situation : la carte pétition que nous avons ensemble éditée a d'ores et déjà recueilli des dizaines de milliers de signatures. Et une récente enquête d'opinion montre qu'une large majorité considère nos métiers comme dévalorisés alors que le rôle et les missions de la fonction publique sont largement appréciés.

Répondre aux attentes des personnels en ce domaine est non seulement une question de justice mais il en va également de l'avenir de la fonction publique et du rôle que peut jouer une politique salariale ambitieuse dans le développement économique et social de notre pays.

#### **Vous connaissez nos revendications :**

- ◆ Le maintien du pouvoir d'achat du point en 2006 ;
- ◆ Le rattrapage sur les pertes intervenues depuis 2000 ;
- ◆ L'augmentation des salaires pour 2007 sur la base minimum de l'inflation prévue, soit 1,8 % ;
- ◆ Une refonte globale de la grille indiciaire.

Nos cinq organisations qui représentent environ 80% des personnels de la fonction publique considèrent inacceptable votre refus non seulement d'ouvrir des négociations mais aussi de les recevoir ensemble pour vous présenter les revendications des personnels. A un moment où la question du renouvellement du dialogue social est débattue au parlement et où vous-même avez installé un groupe de travail sur ce sujet, votre refus constitue la négation même du dialogue social, un contre exemple de ce qui serait nécessaire.

Pour toutes ces raisons nous ne siégerons pas aujourd'hui au Conseil Supérieur de la Fonction Publique de l'Etat et nous ne participerons pas au groupe de travail sur le dialogue social de lundi 18 décembre.

***Nous vous renouvelons solennellement notre demande d'ouverture immédiate de négociations.***

Budget  
Autoritarisme  
Démagogie  
Métiers remis en cause

ÇA SUFFIT !

Dans la continuité de la grève du 28 septembre,  
de celle du 18 janvier dans le second degré...

MANIF NATIONALE  
le 20 JANVIER  
à PARIS

**Un déplacement en cars est prévu :**

- 10h00 Abbeville (Théâtre)
- 11h00 Amiens (Bd Faidherbe)
  - 11h05 Longueau (Mairie)
  - 11h30 Roye (Péage)

**Nous avertir de votre participation**  
**avant le 16 janvier :**

- 06 78 48 43 76
- fsu80@fsu.fr



*Les personnels travaillant le samedi matin  
sont invités à contacter au plus vite  
la section départementale de leur syndicat national  
afin de préciser les modalités de leur participation*



Appel à souscription

Un déplacement à Paris : ça coûte... La FSU Somme lance donc une souscription afin de permettre aux personnels se trouvant vraiment dans l'impossibilité de venir manifester d'apporter au moins un soutien financier. Chèques à l'ordre de la FSU Somme à adresser 9 rue Dupuis 80000 Amiens.